

# ASSOCIATION SPORTIVE DES GOLFS DE BIARRITZ

2, Avenue Edith Cavell – 64200 BIARRITZ - Tel 05 59 03 41 08

Mail: [assogolfbiarritz@orange.fr](mailto:assogolfbiarritz@orange.fr)



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 13 décembre 2025

79 membres présents, 1 pouvoir

### La séance est ouverte à 18h par Philippe SABARROS

Philippe annonce le décès subit de Philippe Mendiburu, professeur de golf bien connu des biarrots, et qui a donné son nom à l'académie qu'il dirige depuis de nombreuses années au golf d'Ilbarritz.

E. Chazouillères lui rend hommage et demande une minute d'applaudissements à sa mémoire.

### L'ordre du jour est le suivant :

- Le rapport sportif présenté par Cédric Arroyo, PDT commission sportive
- Le rapport financier présenté par Michel Fabre, Trésorier
- Le rapport moral présenté par Philippe Sabarros Président
- Nos trois intervenants : Messieurs Flamand, Poizat et Potee
- Les questions diverses

**Les rapports financier, sportif et moraux annexés à ce compte rendu sont présentés par leurs auteurs.**

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### Interventions :

- Le nouveau directeur du golf Stéphane Flamand expose à l'assemblée les raisons du mauvais état du terrain constaté cette année. La SGB en est consciente, et a décidé de

ne pas augmenter les cotisations pour 2026. Le maximum sera fait pour améliorer le terrain en 2026.

- Joanny Poizat Président du fonds de dotation Arnaud Massy explique les missions de ce fonds de dotation et lance un appel aux dons.
- Alain Potée, arbitre et membre du club, intervient pour proposer des « remises à niveau » et des cours d'arbitrage pour les jeunes, les équipiers, les capitaines et plus généralement les membres qui en feraient la demande.

## Questions diverses :

- Mathieu De Courson intervient comme représentant de plusieurs membres de l'Asso. Après avoir remercié le comité pour la Biarritz Cup, il aborde 5 sujets :
  1. Les nouvelles modalités de réservation, il souhaite que des explications soient affichées concernant les réservations de certains créneaux horaires (9h40, 9h50 par exemple)  
Réponse de S. Flamand : une fiche explicative est en cours de rédaction et sera diffusée.
  2. Les réservations de parties de 1 ou de 2 joueurs empêchent les réservations de parties de 4. Il souhaite que lors des réservations, les parties de 1 ou 2 joueurs soient complétées automatiquement.  
Réponse de S. Flamand : c'est le logiciel de réservation qui est en cause et le fournisseur n'est pas très à l'écoute de ce genre de problème.
  3. Les offres de réciprocités qui étaient nombreuses autrefois sont très réduites actuellement.  
Réponse par un trait d'humour de S. Flamant qui explique qu'il est ravi de voir ses abonnés jouer à l'extérieur et laisser la place à des green fees, même à tarif réduit.
  4. Le restaurant est devenu purement commercial et n'est plus fait pour servir les membres. Il est difficile de prendre un pot sur la terrasse après une partie. Il ne propose pas non plus de menu golfeur.
  5. La coupe Ganay (championnat de France individuel messieurs) a été refusée, c'est dommage pour l'image du club, de la ville de Biarritz et pour le patrimoine.  
Réponse de S. Flamand : il n'est pas favorable à recevoir cette compétition qui bloquerait l'accès du parcours pour les membres pendant une semaine.  
P. Sabarros explique alors le déroulement des discussions qu'il a eues avec la SGB sur ce sujet.
- Noël Carles : pourquoi n'avons-nous pas de « Biarritz Green » alors que de nombreux golfs en possèdent un.  
Réponse de S. Flamand : c'est à l'étude pour le green du 17, mais cela nécessiterait une refonte complète du trou.

N. Carles pose également la question des archives, actuellement entreposées chez un membre du golf. Pourquoi ne pas les numériser ?

- Xavier Noël : Pourquoi l'eau de pluie n'est-elle pas récupérée pour arroser le terrain, plutôt que d'utiliser l'eau potable.  
Réponse de S. Flamant : c'est difficile à mettre en œuvre sur notre terrain sans risquer de déstabiliser la falaise. A étudier.
- Jean Marc Bideguain : A quoi est dûe la baisse des cotisations à l'AS ?  
Réponse de M. Fabre : environ 90 personnes ne se sont pas réinscrites cette année, mais nous ne disposons pas de la liste précise de nos membres. La demande est faite régulièrement à la SGB. Le formulaire d'inscription est aussi en cause. A étudier.
- P. Junin est choqué que l'Asso doive payer la location du terrain pendant la Biarritz Cup.  
Réponse de E. Chazouillères : la location est justifiée car le terrain étant occupé pendant 9 jours, cela occasionne un manque à gagner pour la SGB de 55.000€ !

**L'ordre du jour étant épuisé, P. SABARROS remercie les participants et annonce la fin de séance à 19h45.**